

Journal de Roubaix

Quotidien de Roubaix Tourcoing et de la Région

DOM BÉNÉDICTIN

BUREAUX
 ROUBAIX. — 68-71, Grande-Rue. Tél. 237.82, 237.87 et 237.84.
 TOURCOING. — 22, rue Cassin. Tél. 27.
 LILLE. — 3, rue Palmarès. Tél. 139.51.
 PARIS. — 26, boulevard Pétionnière. Tél. Provinciale 71.64.
 BRUXELLES. — 105, rue de la Station. Tél. 1.44.
ANCIENS DIRECTEURS :
 Jean Robous
 Alfred Robous
 Madame Alfred Robous

BILLET PARISIEN

Le franc et la paix

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

Paris, 30 décembre (Midi).
 La Chambre a voté lundi, en seconde lecture, le budget de 1936, après s'être livrée à une petite manifestation contre l'adoption du procès-verbal de la séance de samedi. Des députés ont déclaré qu'ils avaient fait voter dans un sens opposé à leur volonté. Le mot de « cambriolage des boîtes » a même été prononcé. Bref, par 314 voix contre 244, la Chambre a montré sa mauvaise humeur, mais elle se contenta d'une manifestation platonique. Si elle a déploré que le scrutin qui clôtura le débat sur la politique extérieure ait comporté des inexactitudes, elle n'a pas voulu remettre en cause les votes qui, d'ailleurs, d'après le règlement, sont définitivement acquis. Aussi bien, elle tenait à ne pas revenir sur l'affaire des ligues. A mains levées, elle a donc adopté le procès-verbal qu'elle avait repoussé quelques instants auparavant.

Ce ne sont pas, au surplus, les quatre ou cinq voix des députés ayant à se plaindre des erreurs commises à leur détriment qui auraient pu modifier le sens du vote de samedi. Il y a des élus qui penchent secrètement ou même ouvertement pour la thèse défendue par M. Paul Reynaud et qui néanmoins ont voté pour le Cabinet Laval. Ces élus n'ont pas voulu endosser devant le pays les responsabilités d'une crise politique grave. Quels désordres la chute du Ministère en un pareil moment n'aurait-elle pas entraînés? En votant pour M. Laval, la Chambre a voté pour le franc et pour la paix.

Mais cette majorité précaire de quarante-trois voix se raffermira-t-elle après les vacances? Se dissoudra-t-elle, au contraire, à la faveur de nouvelles attaques tant sur le terrain financier que sur celui de la politique étrangère? Cette question reste posée. Mais dans l'incertitude qui règne actuellement sur le monde, n'en vient-on pas à se féliciter d'un événement heureux, sans se préoccuper des nuages qui assombriront les lendemains?

C'est, d'ailleurs, ainsi que la Bourse a interprété le vote de samedi soir, puisque les rentes françaises ont accusé des plus-values. La conduite que tiendront les radicaux à la rentrée est, en fait, la clef de la situation politique.

Cette conduite sera-t-elle influencée par la décision de M. Herriot? Si le ministre d'Etat continue sa collaboration à M. Pierre Laval, il peut empêcher la chute du Cabinet. Dans le cas contraire, il sera difficile à ce dernier de survivre à cette défection.

Mais en dépit de ce qu'affirment certains valoisiers, le maire de Lyon n'hésitera-t-il pas avant d'ouvrir une crise qui ferait courir au régime de nouveaux risques?

R...

Les ravages de la tempête



LA CÔTE DE L'ATLANTIQUE NON LOIN DE ROYAN, OU LA TEMPÊTE A CAUSÉ DES DÉGÂTS CONSIDÉRABLES. (Ph. Franco-Presso.)

LETTRE DE BRUXELLES

Le voyage du Roi des Belges en Angleterre

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER)
 BRUXELLES, 30 DÉCEMBRE 1935.
 Le roi Léopold III est en Angleterre. Dans les milieux officiels, on déclare qu'il voyage à titre privé et sans aucun but politique. Cependant, à Londres et à Bruxelles, on ignore où il se trouve. Ce mystère suffit à éveiller les imaginations et à imputer à ce mystérieux voyage des motifs politiques.

Un journal anglais vient de déclarer que le roi Léopold est à Londres à la demande de sa sœur la princesse de Piémont, femme de l'héritier du trône d'Italie. Il doit faire au souverain britannique des propositions de paix au sujet du conflit éthiopien, propositions qui ne cadreraient pas avec le programme du

CARNERA MOBILISÉ



(Ph. Keystone)
LE BOYEUR GÉANT ITALIEN CARNERA QUI, MOBILISÉ, VIENT DE PARTIR POUR L'ETHIOPIE.

M. PIERRE LAVAL A REÇU SIR GEORGE CLERK
 Paris, 30 décembre. — M. Pierre Laval, président du Conseil, ministre des Affaires étrangères, a reçu lundi après-midi sir George Clerk, ambassadeur de Grande-Bretagne à Paris.

LES RÉQUISITOIRES AU PROCÈS STAVISKY

«Les républiques ne vivent et ne progressent que par la vertu. Telle doit être, Messieurs les jurés, la conclusion de votre verdict»
 déclare M. Fernand Roux, procureur général

L'ACCUSATION CONTRE MM. AYMARD ET LEVY EST ABANDONNÉE

Après que le président ait souhaité une bonne année aux jurés, les débats ont été renvoyés à jeudi

Paris, 30 décembre. — La Cour fait son entrée à 13 h. 15, et l'audience est ouverte aussitôt.

Le président Barnaud donne la parole au Procureur général.

M. Fernand Roux résume la première partie de son réquisitoire qu'il a prononcée samedi dernier.

La culpabilité de Guébin

— Après le maire complaisant, dit-il, M. Garat, il fallut un courtier à Stavisky. Ce courtier, ce fut Guébin.

M. Fernand Roux fait une rapide description du personnage et il étudie ce qu'il appelle le cas du directeur de « La Confiance Foncière ».

«Ancien élève de l'École des Hautes Etudes commerciales, simple rédacteur, M. Guébin devint directeur, par son intelligence et son travail. C'est un laborieux. Mais il n'a pas su attendre la fortune, il la trouva trop lente à venir. C'est pourquoi aujourd'hui il se trouve au banc des accusés.»

Le receleur Dubarry

Le Procureur général passe aux receleurs. Il s'étend longuement sur le cas de Dubarry, après avoir fait remarquer que les cas des receleurs sont les plus délicats et demandent une attention soutenue.

M. Roux estime que Dubarry aurait dû être mis en défiance, puisque Stavisky lui avait avoué avoir été condamné. (Lire la suite page 2).

NOUS ALLONS REVOIR CHARLOT A L'ÉCRAN

CHARLIE CHAPLIN, qui depuis assez longtemps n'avait plus « tourné », achève actuellement son nouveau film « Temps modernes », où Paulette Goddard est sa partenaire. (Ph. Keystone.)



CHARLIE CHAPLIN, qui depuis assez longtemps n'avait plus « tourné », achève actuellement son nouveau film « Temps modernes », où Paulette Goddard est sa partenaire. (Ph. Keystone.)

La fin tragique du raid Paris-Tananarive

LEUR AVION AYANT CAPOTÉ AU DÉPART D'OUADI-ALFA, PHARABOD A ÉTÉ TUÉ SUR LE COUP ET KLEIN A SUCCOMBÉ A SES BLESSURES

Le Caire, 30 décembre. — La tentative de record aérien Paris-Madagascar commencée brillamment, s'est terminée de façon tragique.

En décollant de Ouadi-Alfa (Soudan anglo-égyptien), à proximité de la frontière d'Abysinie, pour gagner Juba, l'avion ayant à bord Pharabod et Klein, a capoté.

L'accident s'est produit dimanche, à 4 h. 45 du matin. L'appareil, en repartant, n'étant pas parvenu à prendre de la hauteur, a accroché la halle entourant l'aérodrome et s'est écrasé sur le sol. Le réservoir d'essence a explosé et des flammes se sont élevées. Les aviateurs ont été projetés hors de la carlingue, mais leurs vêtements avaient déjà pris feu.

Pharabod n'étant pas parvenu à se dégager suffisamment, a succombé immédiatement. Klein, secouru par des automobilistes qui étaient accourus aussitôt sur les lieux de l'accident, fut transporté à l'hôpital mais lundi matin, à 9 h. 50, il succombait à ses blessures.

Pharabod et Klein avaient quitté l'aéroport du Bourget jeudi matin, à 10 h. 32, pour tenter de battre le record de Génin et Robert (deux jours, neuf heures quarante-deux minutes). Moins de six heures après leur envol ils se posèrent sur le terrain de Tunis, d'où ils repartirent une heure plus tard. Dans la soirée, à 22 h. 5, ils faisaient escale à Sfax, en avance sur le temps de Génin et Robert.

Samedi, les courageux aviateurs se trouvaient à Ouadi-Alfa, à proximité de la frontière abyssinie.

Pharabod et Klein composaient un équipage d'élite. Tous deux avaient fait leurs preuves au cours d'une très brillante carrière. Anciens pilotes de ligne, ils avaient été ensemble à la Compagnie Aéropostale, assurant avec une grande conscience professionnelle un labeur insupportable. Pharabod avait servi aussi, avec le même enthousiasme l'Air-Afrique; il était détenteur du record Paris-Tananarive en passant par le Tanerouf et Gao en cinq jours et vingt et une heures.

Le volcan bombardé se venge



LE CRATÈRE DU MAUNU LOA (Ph. N.Y.T.)

Nous avons dit que des avions militaires américains avaient laissé tomber, d'une altitude de 1.500 m., des bombes sur le volcan Mauna-Loa (des Hawaii), dans l'espoir de détourner de son cours actuel la coulée de lave qui menace les sources d'approvisionnement en eau de la ville d'Hilo.

La lave n'est plus qu'à 5 kilomètres de l'eau et à 30 kilomètres de Hilo, qu'à sa cond bombardement serait désirable.

Elle n'atteindra que d'ici quatre ou cinq mois.

L'expérience n'a pas donné le résultat attendu. Au contraire, le volcan répondit au bombardement par une violente éruption qui, la nuit dernière, a accru le volume de la coulée vers Hilo.

Les autorités se demandent à présent si un tel bombardement serait désirable.

Les causes de l'échec de la tentative de conciliation de Paris doivent être recherchées hors d'Italie, déclare M. Mussolini



LA CORVÉE DE PAIN CHEZ LES ITALIENS. (Ph. N.Y.T.)

Rome, 30 décembre. — Le Conseil des ministres a entendu les explications fournies par le chef du gouvernement sur les dernières phases de la situation politique internationale.

Faisant allusion aux propositions « provisoires » de Paris, le Duce a souligné qu'elles étaient loin de satisfaire les exigences minima de l'Italie, surtout des points de vue de la sécurité des frontières et des sujets italiens et qu'en tout cas, on les fit échouer de leur publication, bien avant que le Grand Conseil eût pu, conformément à sa loi constitutive, les examiner.

Les causes de l'échec de cette tentative, ajoute le communiqué, ont été recherchées en Italie, dans les conditions de la situation intérieure, et non dans la mauvaise volonté des autres gouvernements.

Le Duce a ensuite, brièvement, résumé la situation internationale.

Les Anciens Combattants du Midi à Rome



Des délégations d'anciens combattants français du Midi se sont rendues à Rome et ont déposé, en signe d'amitié, dans l'urne placée devant le monument du Soldat inconnu italien, soit leurs brassards, soit leurs insignes, soit même des dons. (Ph. N.Y.T.)

Par 400 voix contre 170 'a Chambre a voté, en deuxième lecture, l'ensemble du budget pour 1936

Paris, 30 décembre. — Au début de la séance de la Chambre de lundi matin, une longue discussion s'est engagée sur le procès-verbal. MM. Ferré, Perrot, Mazé et Richard, radicaux, ont rectifié leur vote sur l'ordre du jour de Chappedelaine dans le débat sur la politique extérieure et ont déclaré avoir voulu voter contre.

D'autres députés portés comme ayant voté contre le Gouvernement, ont déclaré avoir voulu voter pour.

Il y a donc compensation et sur cette observation du président, la Chambre adopte finalement le procès-verbal.

La loi des finances

Le Gouvernement demande la discussion immédiate en seconde lecture du projet de loi portant fixation du budget général pour l'exercice 1936, de retour du Sénat. La discussion immédiate est organisée.

M. Baréty, rapporteur général, fait connaître les modifications apportées au projet de budget par le Sénat et les propositions de la Commission des Finances.

Il demande à la Chambre de ratifier ce projet.

La discussion générale est close. L'article 1 est réservé. Les articles 2 et 3 adoptés.

Le forfait des commerçants

M. Joseph Denais (Paris), parlant sur l'article 3 C, demande à la Chambre de maintenir le texte qu'elle a voté en première lecture et de rétablir ainsi le forfait pour les commerçants ayant moins de 300.000 francs de chiffre d'affaires.

M. Marcel Régnier, ministre des Finances rappelle les difficultés d'application que présentait le texte de la Chambre. Il demande à la Chambre de voter le texte transactionnel du Sénat.

La Commission maintient le premier texte de la Chambre.

Le texte de la Chambre est mis aux voix par scrutin et voté par 563 voix contre 20.

Divers articles sont adoptés.

Après une réserve formulée par le ministre des Finances, les articles 3 ter A et suivants sont adoptés.

Parlant sur l'article 3 ter M, dont le Gouvernement et la Commission proposent la disjonction, M. J. Denais demande la révision générale du régime de l'alcool.

(Lire la suite page 2).